

Egalité professionnelle femmes-hommes

Fort de son engagement pris de longue date en faveur de l'égalité professionnelle, Arkéa Financements & Services voit dans l'index une opportunité de continuer à progresser en termes de mixité, d'inclusion et d'équité des rémunérations.

Les notes par indicateur :

38/40 : indicateur n°1 relatif à l'écart pondéré entre la rémunération moyenne des femmes et des hommes

20/20 : indicateur n°2 relatif à l'écart pondéré entre le taux d'augmentations individuelles des femmes et des hommes

15/15 : indicateur n° 3 relatif à l'écart pondéré entre le taux de promotions des femmes et des hommes

15/15 : indicateur n°4 relatif au % de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année suivant leur retour de congé maternité

5/10 : indicateur n°5 relatif au nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les dix salariés ayant perçu les plus hautes rémunérations